

Coordonnées du service

MERCI DE VOTRE ATTENTION

**NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION
POUR TOUTE QUESTION**



PÉDIATRIE

Médecin chef : Dr Gaëlle Van de Poel

Infirmière en chef : Mme Sylvie Leruth

Service de Pédiatrie :

071/ 37.94.70

Chaussée de Nivelles, 212

6041 Gosselies

www.cndg.be



Rédaction: Mmes C. Cailleaux, J. Gailly et M. M. Barras (équipe infirmière).

Supervision: Mme S. Leruth, Infirmière en chef de Pédiatrie, Drs G. Van de Poel, Chef de service de Pédiatrie, et L. Hougardy, Pédiatre urgentiste.

DINF-PED-BRPAT-01—Février 2017—V1

**SERVICE DE
PÉDIATRIE**



***La sécurité et le confort de
votre enfant sont notre
priorité***

***Merci de nous y aider en suivant
ces quelques conseils***



Conseils de sécurité

N'enlevez pas le **bracelet de votre enfant**, il permet de l'identifier.



N'oubliez pas de **remonter les barreaux** afin d'éviter les chutes accidentelles.



Médicaments : il est légalement interdit de garder des médicaments en chambre.



Ne manipulez pas le **matériel médical** (éteindre, changer les réglages,...) les infirmières sont là pour le faire !

Le monitoring est un appareillage de surveillance important. Laissez les infirmières le brancher et le débrancher. **Un enfant sous monitoring doit être branché pour dormir!**

L'oxygène est un médicament, si votre enfant en a besoin, ne le gérez pas vous même mais laissez faire les infirmières.



Ne laissez pas votre enfant courir dans le couloir ou se rendre dans les **autres chambres**.



Veillez à ce que votre enfant reste dans la chambre s'il est en **isolement** afin de ne pas contaminer les autres enfants.



Lavez-vous les mains en **entrant** et en **sortant** de la chambre pour diminuer les risques d' infections.

Prévenez les infirmières lorsque vous quittez le service et que **votre enfant est seul**.

Ne dormez pas avec votre enfant dans les fauteuils.

Un enfant hospitalisé ne peut quitter le service sans en informer le personnel infirmier.



Règlement interne du service

Pour le bien de tous nos petits patients, nous vous demandons de respecter ces quelques règles :

Heures de visites : de 14h00 à 19h30.

Pour les parents, visites illimitées sauf la nuit après 22h00. Un seul parent peut loger.

L'accompagnant de l'enfant doit être âgé de 18 ans minimum !

Pour le repos des autres patients, il est demandé aux enfants de ne pas quitter leur chambre après 20h00.

Pensez à éteindre la télévision et la radio après 22h00.

Par prudence, ne laissez pas d'objet de valeur en vue dans les chambres. Renseignez-vous auprès de l'équipe infirmière pour les endroits sécurisés disponibles.

